

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juillet 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni jeudi 29 juillet 2021 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusés : mesdames Stéphanie COUTURIER, Colette NOUHEN, messieurs Jérôme DUISARD, Cyrille PRUVOT.

➤ **1 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2021.

➤ **2 Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

➤ **3 Adhésion au groupement de commandes relatif au transport scolaire**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver l'adhésion au groupement de commandes de transport ayant pour objet le transport des élèves de l'école communale vers la piscine de Riom.

➤ **4 Modification des statuts du SIEG 63**

Le SIEG du Puy-de-Dôme auquel la commune de Saint-Ignat adhère, modifie ses statuts.

Le Maire donne lecture du projet de statuts proposé par le SIEG du Puy-de-Dôme et notamment son changement de nom : « Territoire d'Energie Puy de Dôme ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les nouveaux statuts du SIEG.

➤ **5 Choix et validation des entreprises pour les travaux d'agrandissement de la cantine scolaire**

Suite à la publication d'un appel public à la concurrence pour le marché de travaux concernant l'agrandissement de la cantine scolaire de l'école de Champeyroux, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 30 juin 2021 afin de procéder à l'ouverture des plis, à l'analyse des offres et au choix des entreprises pour l'attribution des cinq lots du marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les lettres de commande aux entreprises les moins disantes et répondant aux critères de sélection, à savoir :

- Lot n° 1, Maçonnerie – Aménagements extérieurs – Etanchéité : l'Entreprise BALTAZAR pour un montant Hors Taxe de 57 665,19 € (avec option),
- Lot n° 2, Menuiseries extérieures – serrurerie : l'Entreprise GS2A pour un montant Hors Taxe de 16 682,50 € (avec option),
- Lot n° 3, Doublage – Peinture – Menuiseries intérieures – Sol carrelage : l'Entreprise PAIS pour un montant Hors Taxe de 30 000,00 €,
- Lot n° 4, Electricité – Chauffage électrique : l'Entreprise VOMIERO pour un montant Hors Taxe de 14 778,11 €,
- Lot n° 5, Ventilation : l'Entreprise CGA GUILLAUME pour un montant Hors Taxe de 24 188,85 €,

➤ **6. Achat par la commune des parcelles C65, C66, C67 et C904 au lieu-dit Buxerolles**

Les propriétaires ayant accepté l'offre d'achat formulée par la commune, le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à procéder à l'achat des dites parcelles pour un montant de 1800€ plus les frais.

➤ **Questions diverses :**

- Les travaux d'assainissement de Champeyroux devraient débuter fin septembre et devraient durer environ 8 mois.

- le tournage d'un film court-métrage intitulé « Mauvais rivage » a été réalisé entre le 18 et le 23 juillet 2021 à Buxerolles.